

## MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 26 NOVEMBER 1848

LE GOUVERNEMENT  
ET  
L'ECONOMIE.

Depuis quelque temps, la presse de la province traite l'aspect de l'économie dans le gouvernement du pays. C'est une question des plus importantes, mais c'est une question qui doit être traitée avec réflexion et non avec enthousiasme. Il est nécessaire que, dans une semblable situation, l'on bien compris que ceux qui parlent d'économie ne le font pas que par amour du pays, et non pour satisfaire à leurs petites rancunes et certain amour-propre démodé. Nous savons néanmoins que certains journaux de province (notamment les journaux et tracts) n'ont montré en traitant cette question que des désirs de nuire à l'administration, et que ce ne fut faire des économies praticables. Nous devons nous résigner à reconnaître que les journaux libéraux ont été engagés dans la question avec plus de patriotisme que de bon sens, et se sont mis à indiquer certaines erreurs dans leur analyse, sans aucun lenteur le gouvernement provincial n'ayant rien de faire, lorsqu'il y verrait un moyen d'accroître son budget financier de la province. Pour notre part, nous ne croyons pas devoir garder en cette matière le silence, sachant que toute la presse exprime son opinion. Nous avons donc des suggestions, nous indiquerons les économies que nous pensons désirables; mais qu'il soit bien entendu que la presse de l'opposition que nous ne parlons pas plus qu'à l'autre. Aujourd'hui que précédemment, et que nous n'intendons qu'exprimer nos vues particulières. Ce n'est pas un bulletin d'essai lancé par les ministres, comme on a coutume de faire entendre relativement à notre programme des mesures probables du ministère actuel; ce sont de simples suggestions de notre part, et voilà tout.

— Economie sur le salaire des membres du parlement.  
— Il serait en effet dans nos règlements de voir nos représentants se voter encore de *sont à huit* plastrons par jour durant tout le temps de la session. Il nous semble qu'il serait facile de faire sur cette somme une diminution considérable sans être déraisonnable. Les membres du parlement se faisant une peine pour servir le pays, travailler à la chose publique et rendre le peuple heureux, il ne faut pas, d'une part, qu'ils ne reçoivent pas de salaire, et de l'autre il serait difficile qu'ils soient accordassent un tellement élevé, qu'on ne fût de nos représentants : " Ils s'enrichissent des deniers du public." Dans le premier cas, nous croyons que les représentants doivent recevoir un salaire ; car il ne paraît que les personnes qui consentent à servir le pays, reçoivent au moins une indemnité suffisante pour payer leurs dépenses au siège du gouvernement et leur pension.

## COLONISATION DES TOWNSHIPS DE L'EST

ne verrait au sein du parlement que les hommes opulents et fortunés, et les lois de pays se ressentiraient fort d'un pareil état de choses, sans compter tous les autres inconvenients résultant d'un semblable système. Les lois en effet seraient toutes à l'avantage de la classe riche ; on ne songerait aux classes moyennes et aux classes pauvres qu'autant que les lois en leur faveur n'auraient pas pour effet de nuire à l'économie d'argent, qui aurait créé le non-paiement des dépenses du peuple. Ainsi, nous croyons sincèrement que les représentants doivent recevoir un salaire, mais nous sommes absolument opposé à ce qu'ils se donnent à chacun, leurs frais de voyage payés, une légère somme de sept à huit piastres par jour ! Il n'aile de dire que notre raison pour cela, c'est que le trésor provincial n'est pas assez riche, que cet argent dans tous les cas peut être mieux employé, et qu'enfin les membres du parlement ne sont pas élus pour remplir leurs poches des deniers du peuple. Il est convenable qu'il soit juste ce qu'il faut pour payer leurs voyages et leur pension, et rien de plus. Encore dans ce cas, nous pensons que les membres ne doivent recevoir pour frais de voyages que l'argent nécessaire à leur double transport du lieu de leur résidence (et non de leur comté) au siège du gouvernement et (à la fin de la session) de celui-ci au premier. Quant à la somme du salaire, nous savons bien que certains membres dépensent pour leur pension de quatre à six piastres par jour ; mais nous ne doutons pas que la grande majorité ne dépense pas pour cet objet plus de *dix* piastres par jour, et c'est là la somme qui, selon nous, devrait leur être allouée à leur frais de voyages, tels qu'è-

2<sup>e</sup> Economie sur la *pactolille* accordée à chaque membre du parlement.— Le public sait en effet que, lorsque les représentants du peuple arrivent au siège du gouvernement pour les sessions, il leur est de suite porté à charge une *pactolille* de papier, plumes, encres, canifs, cire et pains à crocheter, etc.; et les malins de prétendre quelque fois que certains membres, dans les précédentes assemblées législatives, l'ont ne part pas de celle qui n'a encore en qu'il ait suffisamment une provision de tous les objets dont nous avons de parler, et n'avaient pas ainsi besoin d'acheter durant toute l'année, ni pour eux ni pour leur proches, de ces articles si nécessaires à un député du peuple. On ne saurait croire à quelle somme se monte cette dépense. Une réforme en cette matière serait des plus désirables. Nous n'en indiquons pas les moyens ni la forme; les représentants du peuple connaissent cela trop bien par eux-mêmes pour que nous indiquions quelque mode à suivre à ce sujet. Nous nous contenterons de signaler l'abus; personne ne connaît mieux le remède à y apporter que nos députés.

3<sup>e</sup> Economie dans les bureaux de l'assemblée législative.—On se plaint en effet que le nombre des employés dans les bureaux de la chambre est trop considérable ; on ajoute que la plupart reçoivent un salaire beaucoup trop élevé pour les services qu'ils rendent. C'est ainsi qu'on leur donne généralement, rapporte la rumeur, de £150 à £200 par an. Eh bien ! il est de fait qu'ils ne travaillent que durant quelques mois de l'année ; et qu'on a vu, ces années dernières, quelques uns de ces emp'oyés avoir si peu à faire qu'ils s'en aillent voyager aux Etats-Unis et ailleurs pendant des mois entiers, ayant soin seulement de faire tenir leur salaire (au bout du mois) par des amis qui le leur envoyoient. Nous ne signalons ces faits, non pas que nous trouvions

tranger ; mais parce que nous pensons qu'il n'est que juste que ceux qui les entreprennent ne les fassent pas à même la caisse provinciale. D'ailleurs il nous semblerait plus logique et plus conforme à l'économie de déterminer le salaire des employés de la chambre sur la durée de chaque session. Il devrait leur être accordé un salaire fixe pour chaque jour de la session ou chaque jour de travail hors de la session ; et hors de ce temps, le salaire devrait être discontinué. De cette sorte, il se ferait une économie considérable, et le peuple n'aurait pas raison de prétendre qu'il s'y fait une dépense inutile. Nous n'ajoutons pas que le personnel doit y être composé d'hommes capables de remplir leurs fonctions : nous pensons que c'est là un détail trop intime pour nous y arrêter ; et d'ailleurs nous soumises certain que ceux qui seraient ou sont préposés à cet objet, ont le coup d'œil trop juste et trop de patriotisme pour employer des hommes irresponsables.

**4<sup>e</sup>** *Economie sur les dépôts de lettres des membres du parlement.* — Personne ne doute aujourd'hui qu'il ne faille une réforme en cette matière. Il est en effet hors de propos de continuer le système actuel, qui occasionne à la province par chaque session une dépense qui varie de £1500 à £2500. Il serait désirable que les membres du parlement, relativement au droit d'affranchir les lettres, eussent une liberté un peu plus restreinte que par le passé. Le peuple aimerait fort que cette liberté d'affranchir ne s'étendît pas aux lettres de toute la famille, de tous les amis et de toutes les connaissances de chacun des membres du parlement. Ceux-ci se trouveraient eux mêmes fort soulagés, et ne seraient plus sans cesse tourmentés de tous côtés par des demandes de toutes sortes; des qu'ils n'auraient plus ce droit, les demandes cesseraient, et avec elles des dépenses énormes pour la caisse provinciale. Outre cela, il nous paraîtrait sage que les membres du parlement n'eussent pas le privilège d'affranchir toutes leurs lettres; il serait peut-être possible de leur allouer à chacun une somme par semaine à cet effet. Ceux à qui cette somme ne suffirait pas devraient en tirer le surplus de leur propre bourse; quant à ceux à qui cette somme serait plus que suffisante, ils ne recevraient que ce qu'ils auraient dépensé. De cette manière encore, il est certain qu'une économie ne manquerait pas de se faire, et la caisse provinciale serait soulagée d'autant. Ce n'est pas à nous à déterminer le quantum à accorder pour cet objet à chaque député; les membres du parlement sont plus à même que personne autre de préciser ce montant.

5<sup>e</sup> Economie semblable, et sur chacun des quatre points précédens, en autant que cela est applicable à l'honorables' conseil Légitif. — Nous n'entrons pas dans les détails en ce qui a rapport à la chambre haute. Nous pensons que ce qui précède doit suffire, pour convaincre tout le monde que la réforme doit se faire pour l'Assemblée Législative, et nous sommes convaincu de la nécessité d'une réforme semblable dans le Conseil Légitif. Il faut que ces deux honorables chambres montrent l'exemple; elles n'en auront que plus de droits et plus de force à vouloir faire des économies illeurs. Aussi nous n'hésitons nullement à dire qu'elles exécuteront de bonne grâce, et que voyant les besoins croissants du pays, elles sentiront combien il est urgent de trouver de nouvelles ressources pour les rencontrer.

"subsistance en attendant que le produit de vos terres puisse vous les procurer. Allez et visitez, mais vous n'aurez de billets de location que lorsque vous aurez produit un certificat satisfaisant de vos moyens." Deux de ces gens étaient d'origine britannique, mais il n'y eut aucune différence à leur égard, et leur donnant quelques directions, et une liste des terres déjà prises, il les congédia en leur souhaitant courage et bonne chance ; puis se tournant vers moi : "Que désirez vous, Monsieur ?" J'allais me travestir en colon, pour garder mon incognito, lorsqu'il me vint à l'idée d'avouer franchement le but de mon voyage.

— Je cherche la vérité, M., lui dis-je, concernant les progrès de la colonisation dans votre territoire; car on en parle si contradictoirement, que je ne crois plus rien de ce que l'on en dit.— Pourquoi vous occuper des *on-dit*, répliqua le vieillard en frônant le sourcil; il ne faut s'occuper que de ce que l'on y fait, c'est mon système; mais, en somme, que me voulez-vous? — M., lui dis-je, si ce n'est indiscrettement, et si je ne suis importun, permettez-moi de vous demander où en étaient les Townships de votre territoire, à votre arrivée ici? — Au point où vous les voyez encore; d'immenses forêts entre le ciel et la terre, à part quelques arpontages et une trentaine de milles de chemins qu'on y a fait, et l'assurance que le sol y donne qu'en travaillant en bon fils d'Adam, l'on y peut vivre comme ailleurs.— M., je comprends par expérience le lot que le péché du bon homme nous a fait sur cette terre de ronces et d'épinés, mais quelle était la population de vos Townships à votre arrivée, et quelle est elle à présent, ou combien de terres y ont-elles été prises? — La population y était de deux petites familles de 11 à 12 membres chacune, maintenant elle se compose de 400 individus résidens, et l'on compte 273 terres de prises savoir: 271 à 150 acres, 1 à 22, et 2 à 27.

94 dans Wotton, 15 dans Ham, 29 dans Garthby et 135 dans Stratford.—C'est beaucoup plus consolant qu'on ne m'avait dit, mais quelle sorte de gens vous a-t-on envoyée, si demandai-je, et quelle espèce d'immigration y avez-vous admise?—J'ai commencé à vous répondre franchement, je dois continuer. Il faut donc avouer que des hommes recommandables, haut placés dans la société, probablement trompés, m'ont envoyé, munis d'excellentes recommandations de leur part, des hommes qui n'avaient aucune des qualifications nécessaires dans un nouveau colon; des hommes dont le premier soin était de s'enquérir s'ils ne seraient pas nourris, eux et leurs familles aux dépens du gouvernement pendant au moins deux ans, et qui sur la négative se

ment pendant au moins deux ans, et qui sur la négative se seraient en maugréant et jurant tout haut... " Quoi ! disaient-ils, la Reine ne nous fait pas ce que la compagnie des terres nous a fait ? Ha ! elle le ferait bien, mais c'est l'agent qui met tout dans sa poche, et le butin de la Reine et l'agent de l'association, à laquelle plusieurs d'entre nous ont déjà payé douze sois." Leur fureur est passée avec eux-mêmes, puis de meilleures gens ont su ceci ; ce sont des habitans des campagnes, polis, honnêtes, en moyens, et capables d'établir des terres nouvelles, et bien déterminés d'y demeurer toute leur vie. Ils y possèdent déjà près de 300 terres ; leur courage et leur constance vont attirer d'autres colons par centaines. Les habitans de St. Grégoire s'établissent dans le Township de Stratford, où ils ont eu le bonheur de reueontrer les avantages du voisinage et de la fertilité du sol. Le Township de Winslow a les mêmes qualités et il contient le double de lois propres à faire d'excellentes fermes. M. Wells, Arpenteur, m'a écrit tout récemment : " We Yesterday found most excellent hard wood, maple and timber extending as far as we could see from the top of a hill into Winslow." Dans une autre, lette il me dit qu'en ces townships la terre a de la chaleur et est pleine de vie ; et qu'il y a déjà rajeuni beaucoup depuis trois semaines, tant il en trouve les bois et le site agréables. Je m'attends donc à avoir l'an prochain plus de 12 à 1500 colons immigrants, car il n'y a pas que les habitans de St. Grégoire et de Gentilly qui soient en besoin de terres bonnes et fertiles en colons. Nos autres paroisses vousront bien, j'espère, prendre leur part du gâteau.

Quelques nouveaux venus nous interrompirent, et je ne pus me retirer qu'en promettant au brave homme que je rendrais l'an prochain, pour juger par moi-même des progrès de ses townships. De là, je pris le nouveau chemin de l'égalité, et en ayant parcouru douze miles, je me trouvai aux bords du Lac Aylnor, qui n'est autre chose que quelques éarginsemens successifs de la Rivière St. François, causés par diverses baies, et surtout la *bull frog bay*, la baie à l'osignal, et celle de Ward, vers le fond de laquelle l'agent va bâtrir, et où il va bientôt transporter son bureau et ses magasins. Le sol de son emplacement paraît d'une bonne qualité, fortement incliné vers le sud et la baie. Le coup de poulie de cette nappe d'eau de quatre à cinq milles de diamètre est pas sans agrément; cependant l'entourrage en est sombre et sauvage, même sur la Pointe aux Erables qu'on vante, et qui s'y prolonge un mille et demi vers le sud. C'est comme le centre d'une vaste solitude dont le silence n'est rompu que par les cris bizarres et perçants des huardis, qui sont hors des atteintes des chasseurs, au milieu de ce lac il n'offre que peu de poisson et point de gibier. Je n'en suis point encore amoureux, et je ne m'accorderai jamais de sa fureur dans les gros vents, qui m'empêcheraient de traverser.

le traverser.  
Enfin, Monsieur l'éditeur, je suis content, et quoique la  
veur de la saison m'ait empêché de pénétrer bien avant  
sur le territoire, j'ai pu me convaincre que l'entreprise de  
colonisation n'a pas été insuffisante, puisqu'il n'y a gué-  
re que trois mois qu'on s'en occupe activement, et que ce-  
pendant elle a fait des progrès, qui, continués seulement qua-  
tre ans, la même proportion, nous donneront cinq à six  
milliers cultivateurs ce plus dans le seul comté de Sherbrooke  
et presque autant qu'en contient notre District de Trois-  
rivière, qui pourtant date de plus de cent ans.

UN VOYAGEUR

taille entre les Autrichiens et les Hongrois (qui venaient sans doute aux secours de Vienne) ; ceux ci ont dû retraiter, le combat a été très sanglant. La diète s'est dissoute le 3 novembre. Le 4, on désarmentait la population, les barrières étaient toutes abattues. — Dans le Nord de l'Italie, il règne la plus grande confusion ; plusieurs parties de la Lombardie sont soulevées contre les Autrichiens. La junte centrale avait lancé une proclamation appelant le peuple aux armes contre l'Autriche ; elle avait en pour effet de faire éclater une insurrection le 29 octobre. — En Prusse, il y avait des troubles dans la capitale. Le Roi avait appelé le comte Brandebourg [monarchiste] pour former un cabinet, on pensait que l'assemblée n'en voudrait pas, car elle avait déjà envoyé à cet effet une députation au Roi. Elle continue néanmoins la constitution. Le 21 octobre, elle était environnée d'une grande masse de peuple qui déclarait que si l'assemblée n'envoyait pas de suite toutes les troupes de la Ville au secours des Viennois, aucun des membres ne sortirait vivant. Vers 9 heures du soir, le peuple étant plus exaspéré, il lui fut annoncé que la chose était réservée à l'assemblée de Francfort à qui on demandait de faire la paix entre les partis belligerants. Pour réprimer tout à fait ce tumulte, il a fallu en venir aux mains, et plusieurs personnes ayant été tuées. — En Irlande, Shaonrock a été acquitté ; Kevin condamné à 10 ans de déportation. — A Vénise on annonçait, le 27 octobre que les Italiens avaient battu les Croates qui auraient eu 200, peut-être blessés et 500 prisonniers. On disait aussi qu'une bataille s'était livrée à Piaceuzzi entre les Piémontais et les Autrichiens qui avaient été battus et auxquels on avait enlevé 8 canons. — Il y avait eu quelques troubles à Civita Vecchia ; mais ils avaient été supprimés. — Quant aux marchés, l'heure étant à 29 c. et 30 c., je ble à 7c. et 8c.

COLLEGES IRLANDAIS

On aime à rapprocher les termes dont les évêques d'Irlande se servirent dans leur synode du 21 mai 1845 pour qualifier le projet de haut enseignement qui l'originait du premier ministre, de ceux par lesquels ils déclarent en 1843, par rapport aux collèges, qu'ils voient les mêmes dangers que précédemment pour la foi des étudiants dans le projet du gouvernement; l'avantage de ce rapprochement est de reporter ces démarches à un principe invariable et toujours existant dans l'Église, celui d'une foi pure et bien définie. Voici les termes de la résolution de 1845 :

“Tout en rendant justice aux bonnes et généreuses intentions du gouvernement, intentions qu'il a manifestées par la dotation de Maynooth, nous sommes cependant forcés, après avoir examiné le bill sur l'éducation académique en Irlande soumis au parlement, de déclarer que, malgré notre désir d'étendre les avantages de l'éducation, nous ne pouvons approuver le système proposé, parcequ'il nous semble dangereux pour la foi et la morale des étudiants catholiques.”

Rien n'a pu faire dévier les prélates de l'Eglise d'Irlande d'une opposition digne et mesurée qui devait être une conséquence de ces principes, et aujourd'hui nous voyons que le Père par l'organe de la Sacrée Congrégration parle soi-jàment à peu-près dans les mêmes termes. Ci suit une traduction exacte de la lettre adressée aux archevêques d'Irlande par le prielet de la propagande.

Tres Illustre et Reverend Seigneur,

“ Les extraits des statuts rédigés pour les nouveaux collèges d’Irlande et l’opinion donnée sur les mêmes par les évêques ont donné à la Sacré Congrégation l’occasion de occuper de nouveau des dits collèges principalement sous ce point de vue, et coser mûrement et soigneusement tout ce qu’il faudrait répondre pour le bien spirituel du peuple catholique de l’Irlande. Et, quoique les dits statuts soient formés de telle manière, qu’on ne peut pas juger de quelle autorité ils pourraient jouir, vu la constitution du royaume d’Angleterre ; après avoir tout examiné mûrement, la Sacré Congrégation n’a cependant pas pu être assurée, à cause des dangers graves et intrinsèques des mêmes collèges, à donner le jugement qui a été porté à leur occasion et soumis à approbation du Très-Saint Père aux quatre métropolitains dans le mois d’Octobre de l’année dernière.

— Mais d'après le zèle avec lequel le clergé et le peuple  
qui travaillent à ce qui a pour objet de promouvoir le bien  
de l'église, les très-éminents cardinaux ont été d'avis qu'on  
devait pas désespérer de l'érection d'une université ca-  
tholique; ils ont même recommandé à plusieurs reprises un  
objet de ce genre, afin que tous travaillent selon leurs force  
son exécution et que l'on pourvoie ainsi plus complètement  
à l'instruction des catholiques, sans que leur religion  
trouve aucun détriment.

“Après avoir examiné cette opinion de la S. C. avec  
me la maturité et la prudence possibles, le Très-Saint Père  
jugé à propos de l'approuver du poids de son autorité et de  
confirmer, et il a voulu qu'elle fut transmise aux quatre  
évêques, qui auront à la communiquer à leurs suffragants  
spectifs.”

Le prêtat de la propaginde termine en recommandant ins-  
tamment l'union entre les évêques, la tenue des conciles d'u-  
manière canonique, et un soin plus assidu de la part des  
évêques de rendre compte au Saint-Siège de l'état de leurs

*—*

LE KING'S COLLEGE.

Le *Globe* de Toronto donnait dernièrement les détails d'une Loi qu'il disait devoir être présentée au Parlement par le Ministère au sujet du King's College. D'après cette Loi, Religion Catholique et les sectes protestantes y seraient sur pied d'égalité ; ce serait une sorte d'Université mixte. On sa seconde du 22, il dit depuis, entre autres choses : "On doit beaucoup craindre cependant, a en juger par une déclaration récente du clergé catholique Romain de Kings-  
ton et par la décision du Pape relativement aux Collèges  
canadiens, que les Etudiants Catholiques Romains n'auront  
pas la permission de frequenter un collège sur une large  
base, et par la déclaration de l'Organe des Episcopaliens  
Anglais, que les Etudiants en theologie de cette Eglise  
n'en auront pas non plus la permission. "

C'est ce matin que le Rév. M. Harkin a laissé Montréal pour se rendre à Toronto, et y remplacer M. le Chanoine Parmentier, monsieur a pris la ligne des États-Unis devant profiter du chemin de fer de la frontière de New-York, parce que les nouvelles télégraphiques annoncent que la navigation est étendue entre Kingston et Toronto, et même, nous dit-on, jusqu'à Kingston et Montréal.